

CONDITIONS GÉNÉRALES

GESTION DES FACTURES

1 Champ d'application

Les présentes conditions générales Gestion des factures (ci-après «CG») régissent les relations d'affaires entre le client et Poste CH SA (Wankdorfallee 4, 3030 Berne, Suisse; ci-après «la Poste») en rapport avec l'utilisation du service en ligne «Gestion des factures». Les désignations de personnes se rapportent aussi bien aux hommes qu'aux femmes ou à des groupes de personnes.

Les présentes CG complètent les [conditions générales «Login Centre clientèle»](#) et les [Conditions générales «Prestations du service postal» pour la clientèle commerciale](#), qui constituent la base du service en ligne «Gestion des factures» dans l'espace personnel sur [poste.ch](#). En cas de divergence entre les différents textes, les présentes CG prennent sur les CG «Login Centre clientèle» et les CG «Prestations du service postal» pour la clientèle commerciale.

2 Description de la prestation

Via le service en ligne «Gestion des factures» disponible dans l'espace personnel sur [poste.ch](#), la Poste permet au client de télécharger les factures des 18 derniers mois, y compris les relevés électroniques, de saisir des désignations de prestations individuelles, de définir les paramètres pour l'envoi par courrier des justificatifs détaillés relatifs à la facture client ainsi que les notifications relatives à la mise à disposition de nouveaux documents de facturation et d'imputer les frais d'affranchissement et les frais d'expédition de ses envois sur des centres de coûts à l'aide de l'option «Centre de coûts». Certains produits et services ne peuvent toutefois pas être rattachés à des centres de coûts pour des raisons liées au système.

Lorsque le client utilise l'option «Centre de coûts», il doit commencer par saisir ses centres de coûts dans le service en ligne «Gestion des factures», puis leur assigner chaque licence d'affranchissement ou numéro de référence de facturation. Il peut modifier ultérieurement l'assignation dans les limites du système. Le client répond lui-même de la saisie de sa structure de centres de coûts et de l'assignation des différentes données. Lorsqu'aucun centre de coût n'est sélectionné pour un produit, il n'est pas possible de faire de corrections après coup. Si, après la saisie de la structure et/ou au moment de la saisie de l'envoi ou de l'affranchissement d'un envoi, certains envois se voient assignés à un centre de coûts erroné, il n'est pas possible de demander une correction de la facture et du relevé par centres de coûts.

Les détails concernant le service en ligne «Gestion des factures» figurent sur le site de la Poste sous [www.poste.ch/gestion-des-factures](#). Le service en ligne «Gestion des factures» permet au client de garder le contrôle des coûts des prestations fournies par la Poste. De plus, il peut utiliser l'option «Centres de coûts» pour avoir à tout moment une vue d'ensemble des frais d'expédition par centre de coûts.

3 Responsabilité

Toute responsabilité de la Poste pour des dommages résultant d'une négligence légère ou moyenne est exclue dans les limites admises par la loi.

La Poste décline toute responsabilité, dans les limites admises par la loi, en particulier pour des dommages directs, indirects ou consécutifs, tels que les pertes de gain, les pertes de données ou les dommages faisant suite à des téléchargements. La Poste ne saurait être tenue responsable des dommages causés par une négligence légère ou moyenne des auxiliaires ou des tiers qu'elle a mandatés (sous-traitants, fournisseurs, etc.).

La Poste décline également toute responsabilité, dans les limites admises par la loi, pour les dommages résultant d'une utilisation de ses prestations contraire à la législation ou aux conditions contractuelles.

Demeurent réservées les prétentions relevant de la responsabilité du fait des produits et les prétentions résultant de dommages corporels.

La responsabilité de la Poste est exclue, dans les limites admises par la loi, en cas de dommages dus à des cas de force majeure ou à des perturbations qui surviennent notamment en raison d'une absence de connexion à Internet, d'interventions illicites au niveau des installations et réseaux de télécommunication, d'une surcharge du réseau, de l'encombrement volontaire des accès électroniques provoqué par des tiers, ou d'interruptions.

4 Protection des données

Les dispositions générales relatives à la protection des données des [CG Login Centre clientèle](#) s'appliquent.

La déclaration de protection des données disponible sur [www.poste.ch/declaration-protection-des-donnees](#) fournit des informations complémentaires sur le traitement des données par la Poste.

5 Modification des CG

La Poste se réserve le droit de modifier les CG et la prestation à tout moment ou d'interrompre cette dernière. Sauf en cas d'urgence, les modifications sont communiquées au préalable au client de manière appropriée. En l'absence de contestation écrite dans un délai d'un mois à compter de leur publication, les modifications sont réputées acceptées. En cas de contestation, le client est libre de résilier la relation d'affaires avec effet immédiat. Toute contestation entraîne l'extinction automatique du droit d'utiliser le service en ligne «Gestion des factures» pour la fin du mois suivant.

6 Clause de sauvegarde

Si l'une des dispositions des présentes conditions d'utilisation devait s'avérer nulle, incomplète, illicite ou inexécutable, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Les parties s'engagent dans ce cas à remplacer immédiatement la disposition concernée par une disposition valable et licite dont le contenu se rapproche le plus possible de l'intention initiale, sous réserve qu'elle soit conforme aux dispositions en matière de protection du consommateur.

7 Droit applicable et for

Le contrat est régi par le droit suisse.

Le for est Berne. Des fors (partiellement) impératifs demeurent réservés (voir en particulier les art. 32 et 35 CPC pour les consommateurs).

8 Forme de publication juridiquement valable

Les CG juridiquement valables et faisant partie intégrante du contrat sont publiées sous forme électronique et peuvent être consultées sur le site [www.poste.ch/cg](#).

La Poste peut fournir une version papier des CG à la demande du client. Le client prend acte du fait que seules les CG publiées par voie électronique font foi. La version papier des CG n'en constitue qu'une reproduction et n'est juridiquement valable que dans la mesure où elle correspond en tous points à la version électronique actuelle.

© Poste CH SA, octobre 2019